

Justificatif généré le 10/03/2023

Support de parution :



Date de parution : 10/03/2023
Département : (77) Seine-et-Marne
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/665270
N° d'annonce : 665270

Société MAY AUDIT ET CONSEIL
Société d'Avocats
18 rue de la Poêle Percée
28000 CHARTRES
TEL : 02.37.18.05.50

Suivant acte sous seing privé en date à MEAUX du 21 février 2023, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement MEAUX, le 2 mars 2023, sous les mentions de l'enregistrement dossier 2023 00011648 référence 7704P04 2023 A 00563.

La Société SARL KHEDHIRI, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 8 000 €, ayant son siège social sis à MEAUX (77100) 7 Place Colbert, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de MEAUX sous le numéro 505 244 038, représentée par son gérant Monsieur KHEDHIRI Issam

a cédé à

la Société BOULANGERIE DE LA PLACE, Société par Actions Simplifiée, au capital de 10 000 €, ayant son siège social sis à 3 Place Galignani 91100 Corbeil-Essonnes, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés d'EVRY sous le numéro 794 154 567, représentée par son Président et associé unique, Monsieur BOUSSAA Mohamed,

un fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie artisanale, traiteur adapté à la boulangerie, confiserie, chocolatier connu sous l'enseigne « AU PALAIS DU PAIN » sis et exploité à MEAUX (77100) 7 Place Colbert, pour l'exploitation duquel la société KHEDHIRI est immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de MEAUX sous le numéro 505 244 038, auprès de la Chambre des Métiers de la Seine et Marne sous le numéro 505 244 038 et auprès du Répertoire National des Entreprises et de leurs Etablissements (n°SIRET) sous le n°505 244 038 00020 Code APE 1071C, moyennant le prix principal de six cent mille euros (600.000 €).

La prise de possession a été fixée à compter du 1er mars 2023.

Les oppositions seront reçues à la Société MAY AUDIT ET CONSEIL 18 Rue de la Poêle Percée 28000 CHARTRES pour la correspondance et au fonds de commerce présentement vendu pour la validité.



Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivent la présente insertion soit la publication de la vente au B.O.D.A.C.C. si cette dernière lui est postérieure.

POUR UNIQUE INSERTION

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : #a38blw0q

<https://digitalisation.actulegales.fr/#a38blw0q>

